STOCK

LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · BOISEMENT

Le bois de l'Engranne

Martres · Gironde (33)



Au cœur de Nouvelle-Aquitaine, ce projet de boisement s'étend sur 5,5 hectares dans la commune de Martres. Labellisé dans le cadre du Label Bas-Carbone, il doit permettre de séquestrer 1 349 tonnes de CO_2 sur sa durée de vie : ce sont des réductions d'émissions attendues, reconnues après vérification.

SURFACE	PLANTS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
5,5 ha	8 250	1 349 t	2024
boisés	prévus au dossier	sur la durée du projet	le 17 décembre

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES

- **Notification** — 15 mai 2024
- **Dépôt du dossier** — 17 septembre 2024
- **Labellisation** — 17 décembre 2024
- **Vérification par un auditeur indépendant** — À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	Boisement
DURÉE	30 ans

L'ESSENCE PLANTÉE



Robinier faux-acacia

Robinia pseudacacia

Photo : Stefan.lefnaer, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons

OÙ SE TROUVE LE PROJET



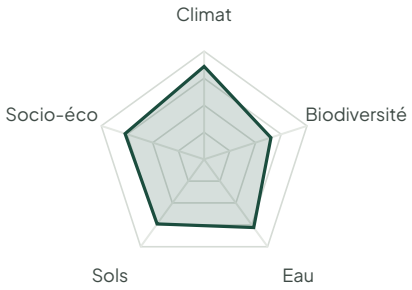
COMMUNE
Martres

DÉPARTEMENT
Gironde (33)

RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **76** sur 100

Climat — **86** / 100
Grâce à la présence de Robinier faux-acacia (Robinia pseudacacia), ce projet bénéficie d'un fort potentiel de séquestration carbone.

Biodiversité — **65** / 100
Robinier faux-acacia (Robinia pseudacacia) offrent des habitats variés pour la faune locale et renforcent la biodiversité du site.

Eau — **78** / 100
L'enracinement profond des essences plantées stabilise les sols et régule le cycle hydrologique, limitant le ruissellement et protégeant les nappes phréatiques locales.

Sols — **74** / 100
La litière organique et l'enracinement enrichissent progressivement le sol en matière organique, améliorant sa structure et sa fertilité naturelle pour les années…

Socio-économique — **77** / 100
Ce projet fait appel à du travail forestier pendant la plantation et les premières années d'entretien (préparation du sol, plantation, dégagements), et prépare à terme…

Scores sur 100 attribués par Stock CO_2 : indicateur propre à Stock CO_2, distinct du Label Bas-Carbone.

RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

0,4 ETP-année de travail forestier mobilisés sur 30 ans

Ce projet mobilise environ 0,4 année de travail forestier à temps plein (entre 0,3 et 0,6), répartie sur les 30 ans du projet.

Travaux forestiers sur la parcelle (plantation, entretien, nettoiements, élagages) : **0,4 ETP-année (entre 0,3 et 0,6)** · Audit de vérification (donnée Stock CO_2) : **36 heures** · Exploitation des bois pendant le projet (premières éclaircies, jusqu'à 30 ans) : **non chiffré (aucune source publiée)** · Production des plants en pépinière : **non chiffré (aucune source publiée)** · Exploitation du bois à terme (éclaircies suivantes et coupe finale, au-delà des 30 ans), non comprise ci-dessus : **non chiffré (aucune source publiée)**

Méthode : surface plantée × heures de travail par hectare publiées par l'ONF (itinéraires techniques 2011–2015), sur les 30 ans du projet ; audit : 5 à 10 jours selon la surface (donnée Stock CO_2) ; exploitation : volumes récoltés (ONF, Fournier et al. 2022) × productivité des abatteuses et des porteurs (FCBA 2005) ; ÷ 1 607 h, durée annuelle légale du travail ; pépinières non chiffrées ; estimation Stock CO2.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 6 — **Eau propre et assainissement**
Le couvert forestier sur 5,5 ha filtre naturellement les eaux de ruissellement et favorise la recharge des nappes souterraines.

ODD 12 — **Consommation et production responsables**
Les 8 250 arbres prévus sur 5,5 ha formeront à long terme une ressource en bois renouvelable, issue d'une forêt suivie pendant toute la durée du projet.

ODD 13 — **Lutte contre les changements climatiques**
C'est l'impact principal : ce projet vise à séquestrer 1 349 tonnes de CO_2 sur sa durée de vie, dans le cadre du Label Bas-Carbone — des réductions attendues, reconnues…

ODD 15 — **Vie terrestre**
Ce projet de 5,5 ha à Martres recrée un écosystème forestier : habitat pour la faune, corridors écologiques entre les massifs existants, enrichissement de la…

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

31 mars 2025

Plantation inscrite au dossier

Le dossier du projet fixe à cette date la plantation du peuplement.

17 décembre 2024

Labellisation

Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.

17 septembre 2024

Dépôt du dossier

Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des essences, calcul des réductions attendues, engagement de suivi sur toute…

15 mai 2024

Notification du projet

Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 17 décembre 2024 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/le-bois-de-l-engranne

Synthèse de la page publique du projet · état au 15 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte `A312 3D48 44F6 8511`